PROPOSITIONS DE LA SECTION VIANDE DE LA COORDINATION RURALE

Table Ronde du 17 juin 2015



SOMMAIRE

Introduction	3
Une politique de soutien inefficace	4
Renverser la table	5
Une régularisation européenne	7
Une politique de prix, sinon rien!	8
Mettre fin à la course aux prix bas	9
Des mesures concrètes à disposition du ministre	0
Mesures d'urgence	L1
Contacts	.3

INTRODUCTION

Les problématiques de la filière viande française sont nombreuses et variées.

Le maillon le plus fragile de cette chaîne est incontestablement celui de la production. Le ministère de l'agriculture semble avoir enfin pris conscience des difficultés des éleveurs en programmant cette table ronde et en demandant à ses services déconcentrés d'organiser des cellules de crise. Si les messages d'alerte semblent avoir été reçus, la nature des problèmes paraît encore échapper aux principaux décisionnaires, au vu des solutions proposées à l'heure actuelle.

La section viande de la CR le répète : l'absence de revenu pour les éleveurs est un problème avant tout structurel, comme le rappelle le dernier rapport du CGAAER, renforcé (ou amoindri) par des effets conjoncturels, les relations diplomatiques, les contextes géopolitiques, les problèmes sanitaires, les crises laitières ...

Le revenu des éleveurs est faible parce que la filière ne parvient pas à les rémunérer. Le fonctionnement du marché de la viande bovine et des animaux gras ou maigres doit être revu en profondeur. La différence de taille économique entre les différents maillons de la filière est si importante qu'un fonctionnement basé sur l'offre et la demande conduit à l'affaiblissement des plus faibles, c'est-à-dire les éleveurs. Le regroupement de ces derniers tel qu'il est pratiqué actuellement, est totalement inefficace ; nous ne pouvons que le constater et le regretter. Pour apporter des solutions pérennes aux producteurs et construire les bases d'une filière au fonctionnement vertueux, il n'y a pas d'autre choix que celui de réformer en profondeur les relations commerciales.

UNE POLITIQUE DE SOUTIEN INEFFICACE

Depuis plus de 20 ans, il est promis aux éleveurs, via des aides, un avenir meilleur et un revenu en augmentation. Les producteurs sont las de ces discours d'autant plus qu'ils ne se traduisent pas par des faits.

La modulation des aides PAC, la rigueur budgétaire et autres coefficients stabilisateurs coûtent très cher aux éleveurs (20 000€ par exploitation sur les 4 dernières campagnes – moyennes et grandes exploitations – Otex 46 – données agreste – traitement interne). Cette modulation aveugle impacte fortement les éleveurs bovins viande dont le revenu est inférieur aux aides perçues.

La faiblesse permanente du revenu des éleveurs démontre que **la politique de soutien est inefficace et** que **la réforme de la PAC a été une occasion manquée**, décevant beaucoup de producteurs.

Chaque euro accordé aux producteurs est capté par l'aval (257 M€ en 2014 transférés des producteurs aux abatteurs - source Observatoire de la Formation des Prix et des Marges).

Pour l'avenir de la production de viande bovine et de toute la filière qui en découle, la France doit convaincre l'Union Européenne d'abandonner la vision passéiste des aides couplées et s'orienter vers une régulation du marché.





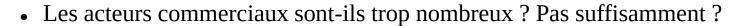
RENVERSER LA TABLE

Il s'agit de prendre conscience que les éleveurs ne peuvent pas subir plus longtemps cette situation et que sans éleveurs, pas de filière!

La situation de toute la filière est telle qu'il ne faut pas craindre de proposer des changements radicaux. Il est impératif d'oser poser toutes les questions afin que tous les acteurs puissent y répondre ensemble, au-delà des intérêts « personnels ».

- Devons-nous continuer à produire des animaux maigres pour l'exportation ?
- La voie mâle est-elle suffisamment valorisée par la production de jeunes bovins ?
- Les races allaitantes pures comblent-elles les demandes sociétales ?
- Les SIQO permettent-ils une bonne segmentation du marché et valorisent-ils suffisamment le produit ?
- Les modes de commercialisation sont-ils adaptés ?
- Les capacités d'abattage/transformation sont-elles cohérentes avec notre production (localisation, volume, efficience ...) ?
- La finition à l'herbe est-elle une solution envisageable et généralisable ?





- La taille des OPNC/OP/Négociants est-elle adaptée à leur position «charnière» entre producteurs et industriels ?
- Le modèle de nos élevages est-il pérenne ?
- La coopération a-t-elle raison d'investir dans l'aval (maîtrise du processus, intérêt des producteurs...) ?
- L'exportation est-elle une priorité, une solution de dégagement ?
- L'exportation doit-elle s'effectuer par diverses structures privées et sans coordination ?
- Devons-nous tendre vers une généralisation de la méthanisation ?
- Le marché de la viande peut-il résister face aux fluctuations d'un marché du lait dérégulé (capitalisation/décapitalisation) ?



UNE REGULATION EUROPEENNE

La France a un rôle prédominant sur le marché européen des bovins viande et de la viande bovine. Pourtant, les cours observés dans d'autres pays membres sont très souvent supérieurs à ceux constatés chez nous.

La seule règle de l'offre et de la demande, système que nous subissons actuellement, ne fonctionne ni au niveau européen, ni sur le marché intérieur.

Pour sortir de ce modèle, très volatil, qui tire inévitablement les prix à la production vers le bas, **la Section viande de la CR propose la création d'un Office de la viande bovine au niveau européen.** Cette entité, gérée par les producteurs, serait en charge de la régulation de la production et de son adaptation au marché.

Cet Office transmettrait à ses déclinaisons nationales les orientations en termes de production et de prix. Il établirait, bassin par bassin et produit par produit, des coûts de production servant à définir un encadrement des prix.

Le gouvernement doit relayer cette solution auprès des dirigeants européens et la Section Viande de la CR se tient à sa disposition pour lui détailler le principe envisagé.





UNE POLITIQUE DE PRIX, SINON RIEN!

Sans pouvoir agir sur la PAC dans l'immédiat et les éleveurs ne pouvant pas attendre une nouvelle réforme, la France se doit de montrer qu'une politique de prix est non seulement possible, mais surtout plus efficace.

Si le Ministre de l'Agriculture se contente de se déclarer impuissant dans la fixation des prix, il devra constater la disparition de ce pan de notre agriculture.

La **création d'une centrale de vente regroupant l'offre des producteurs**, assurant un suivi des produits tout au long de la filière et encadrant les prix est une solution souhaitable et possible. **En plus de garantir un revenu aux éleveurs, elle assurera un fonctionnement sain de toute la filière.**

Le rapport de février 2015 du CGAAER conclut à la même nécessité de construire « une forme d'anticipation, d'offensive et d'organisation beaucoup plus marquée ».

Ce rapport apparaît plein de bon sens à la fois sur le regard porté sur la filière et sur les changements à y apporter. Il est cependant regrettable qu'il n'envisage comme remède que la contractualisation. Ce mécanisme ne permet en rien d'assurer l'organisation du marché.

La contractualisation ne constitue pas une sécurisation pour le vendeur, mais une sécurisation de l'approvisionnement des acheteurs. Une audition de la Section Viande de la CR aurait pu apporter une autre vision.





Les différentes enseignes de la grande distribution se livrent à une course aux prix bas sur la viande bovine.

Cette approche, accompagnée d'une faible segmentation du marché, conduit les industriels, qu'ils soient coopératifs ou privés, à abaisser leurs prix et à se servir des éleveurs comme d'une variable d'ajustement. In fine, tout le monde se rejette la faute.

A travers une politique de prix en adéquation avec les coûts de production, les éleveurs pourront répondre efficacement aux attentes des consommateurs (et des pays tiers). Sur la question des poids par exemple, les éleveurs se voient reprocher de produire des animaux trop lourds. Cependant, l'augmentation du poids assure un prix de vente supérieur. Sans politique de prix basée sur l'anticipation du marché, nous ne sortirons jamais de cette logique et toute la filière en sortira perdante.

Les Ministères de l'Agriculture et de l'Economie doivent sortir du constat et légiférer rapidement pour instaurer, d'une part, des garde-fous tarifaires à chaque étape de la filière et, d'autre part, un organisme de gestion du marché. En effet, Interbev ne traite ni des questions relatives aux volumes produits, ni de celles des prix.

Pour que les éleveurs puissent reprendre un rôle dans la formation des prix, **la Section Viande de la CR demande que ceux qui le désirent puissent reprendre la délégation de facturation** qu'ils ont accordée à leur OP pour facturer eux-mêmes les animaux vendus.



DES MESURES CONCRETES A DISPOSITION DU MINISTRE

Le gouvernement doit prendre ses responsabilités et arrêter d'invoquer la chape de plomb européenne comme prétexte à son immobilisme face aux problèmes de la viande bovine en France.

Stéphane Le Foll ne peut se contenter de mesures d'urgence pour réparer les dégâts qu'il a induits à travers la réforme de la PAC, il doit à présent œuvrer pour la mise en place d'une solution concrète et efficace.

En France, la restauration collective représente environ 4 milliards de repas par an (chiffre ministère). La viande bovine qui y est consommée est très largement importée et les gestionnaires s'en lavent les mains en invoquant les règles des marchés publics. Il existe des initiatives pour contourner cette problématique mais elles restent malheureusement isolées et à ce jour inefficaces. Si la filière est capable de reconquérir le marché intérieur en adaptant son offre et en gagnant des parts de marché en Restauration Hors Foyer (RHF), les éleveurs gagneront indubitablement en revenu.

Dans cette optique, la Section Viande de la CR demande au gouvernement d'autoriser la spécification d'une origine géographique dans les offres de marchés de la restauration collective, à travers une clause de sauvegarde. La Section viande est persuadée que de nombreuses structures publiques (collectivités, hôpitaux,...) sont prêtes à s'engager dans cette démarche d'approvisionnement locale si l'Etat leur consent des baisses moindres de leurs dotations.

MESURES D'URGENCE

Les messages d'espoir qui fleurissent depuis de nombreux mois, sur les perspectives d'une exportation florissante amenant la prospérité à tous, n'ont, outre le fait de n'avoir aucune réalité, plus d'écho auprès des producteurs.

La Section Viande de la CR ne voit en eux que des tentatives, presque désespérées, de détourner l'attention en s'agitant, faute de propositions concrètes. Pourtant la situation des producteurs, et plus généralement de la filière, ne permet plus d'attendre. Sans délai, il est nécessaire d'appliquer des mesures d'urgence.

La Section Viande de la CR salue la mise en place de réunions de crise par les services déconcentrés, mais déplore les délais d'application des mesures décidées.

Elle rappelle également les mesures qu'elle souhaite voir mises en œuvre rapidement :

- annulation des cotisations MSA en 2015 et 2016
- report des annuités des prêts avec prise en charge des intérêts en 2015 et 2016,
- avances de trésorerie à taux zéro cautionnées par la BPI,
- **prise en charge des agios** auprès des fournisseurs.
- annulation des taxes foncières en 2015 et 2016





MESURES D'URGENCE

Ces propositions doivent redonner de la trésorerie aux éleveurs à travers une année blanche en fonction du chiffre d'affaires réalisé en production viande bovine (proposition seuil de 30% sur deux années consécutives).

Il convient également d'**être vigilant quant aux conditions de récolte fourragère** qui pourraient fragiliser encore certains producteurs et provoquer des perturbations du marché.

En plus de ces mesures, **les éleveurs ne doivent plus être enchaînés à leur production**. **Par conséquent la Section Viande de la CR demande la création d'un plan de cessation** permettant, entre autre, de retourner les prairies, tel que cela existe pour les éleveurs laitiers.



CONTACTS

• Michel Manoury, Président de la section viande

Tél: 02 33 29 48 55 / 06 20 51 59 36

Mail: manets2@wanadoo.fr

Benoît Denis, Animateur

Tél: 07 86 01 67 78

Mail: benoit.denis@coordinationrurale.fr

• Marion Vignier, Chargée de communication

Tél: 06 70 80 99 51

Mail: marion.vignier@coordinationrurale.fr

• David Palaysi, Chargé de communication

Tél: 06 76 52 01 03

Mail: david.palaysi@coordinationrurale.fr



